

ASSEMBLEE DES DELEGUES DES CORPS DE CADETS

AU CAFE DE L'ECU A AUTIGNY LE 12.11.1977

Il est 14h10 lorsque le Président, M. Paul Barbey, ouvre l'assemblée.

Il ressort de l'appel fait qu'une section manque : Fribourg, Collège St-Michel. La parole est donnée au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, qui est approuvé. Le rapport du Président est accepté par acclamation.

M. Tornare, Président de la commission de musique, nous fait part de son rapport. Il remercie les collègues du comité pour l'aide qu'ils ont apportée lors de la mise sur pied du projet de règlement de fête. Le comité a envisagé d'organiser un cours de perfectionnement des cadets, soit les tambours, les bois et les cuivres, dans un chalet en montagne ou ailleurs. Les sections enverraient cinq cadets de différents instruments pour suivre ce cours. Le nombre est arrêté à cinq, pour des raisons pratiques, de leçons et de moniteurs. Les frais de pension seraient à la charge des sections des cadets participants. Il fait part à l'assemblée que M. Jean Clément, de Bulle, possède et met à disposition des sections une bibliothèque de partitions pour cadets. M. Moret de Fribourg mettra sur pied des partitions pour fanfares de cadets. Le rapport de M. Tornare est accepté par acclamation de l'assemblée.

Il ressort du rapport du caissier que la facture de l'envoi des lettres se monte à Fr. 20,60. CCP : Fr. 826,95. BEF : Fr. 400.-. Total : Fr. 1'247,55 à ce jour. Les dépenses de l'association sont des frais de bureau et de comité. Sur les 96 lettres qui ont été envoyées, seules 14 sections ont répondu pour l'aide financière, soit un total de Fr. 490.-. Il reste quelques cotisations à payer lors de l'assemblée. Le Président de la Mauritia d'Autigny donne décharge à notre caissier, M. Waeber, par acclamation de l'assemblée. Le Président nous fait remarquer que ce ne sont que des petites sociétés de la campagne qui ont répondu à notre appel. Ce dernier remerciera les sections qui ont répondu à notre appel lors de l'assemblée des délégués de la société cantonale de musique fribourgeoise.

M. Tornare soulève le problème du désintéressement de l'association cantonale de musique fribourgeoise envers l'ACFCM. Il compare les sociétés de football ou de gymnastique, qui sont patronnées par leurs aînés, et constate que l'association cantonale de musique fribourgeoise s'intéresse plus aux vétérans qu'aux jeunes. M. Macheret se rallie à l'idée de M. Tornare et nous dit que la souscription, lancée auprès des sociétés, a été mal comprise et que chaque société a ses problèmes financiers, mais réitère le désir que la société cantonale de musique fribourgeoise patronne l'ACFCM. M. Barbey nous dit qu'il est déjà intervenu auprès du comité cantonal, mais il n'a pu recevoir qu'un don de Fr. 100.-.

Art. 6 du tractanda

L'art. 5 est retenu par un 3 % au lieu de 5 %.

L'art. 13. On ajoute à la fin "... et la durée de l'exécution".

Le présent règlement est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

Art. 7 du tractanda : Fête cantonale d'Autigny

La parole est donnée au Président d'organisation, M. le Député J.-M. Berset. Il remercie le comité cantonal des cadets d'avoir pensé à la fanfare "La Maurititia" pour l'organisation de la prochaine fête cantonale et nous promet de faire son possible pour réaliser le bénéfice le plus grand, afin de verser en tout cas le 3 %, ou plus. L'oraison de M. Berset est accueillie par acclamation de l'assemblée. Le Président remercie M. Berset d'avoir accepté cette lourde tâche qui, nous le pensons, sera un succès comme chaque chose qu'il entreprend. La date est fixée au 19-20-21 mai 1978.

Art. 8 du tractanda : Admission et démission

Nous avons écrit à M. Ropraz de Marsens, responsable des cadets d'Echarlens, en sachant qu'il s'intéressait à notre association. Nous n'avons toujours pas reçu de nouvelles de sa part.

Art. 9 du tractanda : Propositions du comité et des sections

Le comité propose d'envoyer des lettres de souscription à des privés, à des entreprises et à des autorités.

Le Président relance l'idée du comité de musique et du comité actuel d'organiser des colloques de cadets durant 2 ou 3 jours dans un chalet ou une maison de vacances. Le problème de la subsistance sera vu en temps voulu. M. Macheret félicite l'heureuse initiative du comité cantonal et pense que l'assemblée doit donner le champ libre pour l'organisation de ce colloque. M. Tornare propose une réunion des délégués, soit un lundi soir, pour revoir le problème.

M. Clément constate que dans l'Intyamont il n'y a que 4 fanfares, qui n'ont pas la possibilité de former des cadets. Il propose d'organiser des rassemblements de jeunes musiciens pour former un ensemble de cadets, afin de permettre aux jeunes, désavantagés, de jouer en formation.

M. Grandjean propose d'organiser la prochaine assemblée un dimanche et non pas un samedi. L'assemblée est d'accord.

M. Clément de Bulle remercie spécialement M. Barbey pour son dévouement, étant donné qu'il est à la retraite et qu'il s'occupe des cadets, des aînés et des vétérans. L'assemblée le félicite.

L'assemblée est levée, il est 16h45.

Le Président:



Le secrétaire:



ASSOCIATION CANTONALE
FRIBOURGEOISE
DES CADETS MUSICIENS

Billens, date du timbre postal

Monsieur le Président,

Vous êtes convoqués en assemblée ordinaire des délégués
(deux par section), le samedi 12 novembre 1977, à 14 h.00,
à l'Hôtel de l'Ecu à Autigny.

Tractanda :

1. Appel.
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Rapport du président.
4. Rapport du président de la commission de musique.
5. Rapport du caissier et de la société vérificatrice des comptes.
6. Approbation du règlement de fête.
7. Fête cantonale d'Autigny.
8. Admissions et démissions.
9. Propositions du comité et des sections.
10. Divers.

Le comité

P.S. Veuillez nous communiquer l'état nominatif de chaque section au 1er octobre 1977.

Messieurs les invités, Messieurs les délégués,

Selon l'art. II de nos statuts, j'ai l'honneur et le devoir de vous présenter mon rapport annuel. Si l'année fut calme en général, le comité a néanmoins tenu 5 séances en collaboration avec la commission de musique. La dernière de ces séances a eu lieu ici-même, dans cette salle tout dernièrement avec la participation du comité d'organisation de la prochaine Fête cantonale d'Autigny en 1978. Ce comité d'organisation, présidé par M. Jean-Marie Ber-set, député qui nous honore de sa présence aujourd'hui et de ses collègues que je salue tout particulièrement, avaient souhaité cette entrevue. Le comité et la commission de musique se devaient de faire droit à cette demande. La séance empreinte de mutuelle confiance et de camaraderie a permis d'éclaircir bien des points du futur règlement de fête et mise au point de la future fête cantonale. Encore une fois merci à la section d'Autigny d'avoir accepter l'organisation de cette fête cantonale.

Le comité et la commission de musique avaient la charge de mettre en chantier ce qui avait été décidé lors de l'assemblée des délégués de l'automne dernier, soit l'élaboration d'un règlement de fête. C'est chose faite et je remercie ici, la commission de musique qui a accompli ce travail et vous serez appelés aujourd'hui à vous prononcer sur le dit-règlement. Il avait été décidé d'organiser durant l'année un colloque des directeurs. Ceci fut fait à Le Crêt. Votre président et son secrétaire y participèrent, ainsi que la commission de musique et quelques directeurs de corps de cadets. Ce colloque très instructif se termina par un film retraçant les péripéties de la dernière fête cantonale. Une souscription avait également été décidée, afin d'alimenter notre caisse en vue des cours futurs. Nous avons sollicité les 96 sections de la Société cantonale des Musiques fribourgeoises, mais notre déception fut grande du peu de compréhension rencontrée auprès des fanfares et harmonies de notre canton. Tout à l'heure notre caissier vous donnera connaissance du résultat de cette action et le nom des sociétés qui nous ont répondu favorablement. Néanmoins nous n'allons pas nous décourager pour autant et pensons écrire à quelques personnalités et grands commerces du canton afin d'obtenir un soutien financier. L'économie des deniers de notre association est le souci majeur de votre comité.

Qu'il me soit permis de relever quelques faits saillants de nos corps de cadets. C'est en premier lieu les cadets du Crêt, qui se sont rendus en France cet été et on obtenu un grand succès. Ils ont contribué à la renommée musicale de notre beau Pays de Fribourg. Puis en octobre dernier, les cadets de Romont fêtaient comme il se doit leur 20e anniversaire ayant pour invités les cadets du Crêt, de Châtonnaye et de l'Ecole de musique de Blonnay-sur-Vevey. Votre président et son secrétaire y ont représenté notre association et apporté aux cadets de Romont, les vœux et les félicitations rituels. Si l'un ou l'autre de nos corps de cadets ont été à l'honneur et que nous l'ignorons, nous les félicitons également.

Je termine mon rapport en remerciant mes collègues du comité et la commission de musique pour tout le travail accompli bénévolement dans la bonne humeur et une entente parfaite basée sur la confiance réciproque et l'amitié réelle. Vive l'Association cantonale fribourgeoise des cadets musiciens.

Votre président.

